



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 11 OCTOBRE 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ, TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU LE 11 OCTOBRE 2018

Membre(s) présent(s) : Marie Diament, Suzette de Rome, Jacqueline Poirier, Emmanuelle Garnaud, Stéphane Fraser et Vincent More

Membre(s) absent(s) : Claude Caron

Tous formant quorum sous la présidence de Vincent More

Est aussi présent : Line Petitclerc, directrice générale / secrétaire-trésorière

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 20h00 avec le mot de bienvenue à l'assemblée par M. Vincent More.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'est apportée par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Marie Diament et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2018-10-256 QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

3. Constatation de l'avis de convocation

Tous les membres du conseil municipal présents certifient avoir reçu un avis de convocation pour la présente séance extraordinaire, conformément au Code municipal du Québec.

VOIRIE, PARCS, HYGIÈNE DU MILIEU ET SÉCURITÉ CIVILE

4. Déneigement des chemins municipaux

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder au déneigement de ses routes et que, n'ayant pas d'équipement, elle doit donner l'ensemble du déneigement à contrat;

ATTENDU QU'il s'agit d'un appel d'offres public mis en ligne sur SEAO;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a reçu qu'une seule soumission;

CONSIDÉRANT QUE le prix initial dépassait largement le budget estimé, la municipalité a renégocié à la baisse le prix des services soumis;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau prix de 194 814,74 \$ concorde mieux avec l'estimation prévue;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé Emmanuelle Garneau et Stéphane Fraser respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-10-257 QUE le conseil municipal mandate Vincent More, maire, et Line Petitclerc, directrice générale, à signer le contrat pour le déneigement municipal pour 2018 à 2021 entre la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et Gervais Dubé Inc.

PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

5. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Suzette de Rome, l'assemblée est levée à 20 h 05.

Vincent More
Maire

Line Petitclerc
Directrice générale / secrétaire-trésorière